Il y en a qui tirent une bordée ou désertent pour éviter un départ en colonne. Ceux-là sont venus pour manger, boire et vivre dans un repos béat, non pour se livrer à des exercices violents. Oh ! alors, les Arabes d'arrière-garde ont mission de les rejoindre et de les ramener par la persuasion et le matraque, ligotés, tambour battant, bambou aussi, et ils suivent.

Les officiers sont bons et humains, autant que possible : ils savent tout le parti qu'on peut tirer de leurs soldats ; mais il leur faut une main de fer pour quiconque bronche.

Dix-sept exécutés

Quant à la pénalité pour les déserteurs devant l'ennemi, il n'y a ni grâce ni merci ; le code militaire est appliqué dans toute sa rigueur. En 1884, à Son-Tay, trente légionnaires ont déserté avec armes et bagages : dix-sept sont rentrés, échappés aux supplices que leur destinaient les Chinois. La cour martiale se réunit aussitôt, et, séance tenante, ils furent passés par les armes.

— Clairons, la marche de la Légion !

La Légion porte les armes et défile devant les cadavres, et tout est dit.

Du reste, ceux qui ont déserté pendant la campagne, espérant un gracieux accueil des Pavillons noirs, ont été cruellement déçus et ont dû regretter même les procédés expéditifs de la cour martiale.

Un horrible spectacle

Un officier supérieur qui a fait toute l'expédition nous racontait ceci :

Un jour, à Hué, on aperçut de loin, quelque chose comme une vaste épave descendre le fleuve ; on ne distinguait au-dessus de l'eau qu'un amas informe çà et là coupé de taches rouges ; à mesure que cette masse approchait, et que les objets devenaient plus perceptibles, les spectateurs éprouvèrent une grande angoisse ; les taches rouges semblaient être des pantalons de soldats, l'épave flottante était un radeau qui, chose étrange, suivait doucement le fil de l'eau sans que l'on remarquât à bord le moindre conducteur.

On se jeta dans des barques et l'on se porta à sa rencontre.

Et alors, on vit, étendus sur le radeau, les cadavres de sept légionnaires déserteurs affreusement mutilés. Deux perches étaient plantées, réunies à leur extrémité par une ficelle dans laquelle étaient enfilés les nez, les langues, les oreilles de ces malheureux. C'est ainsi que l'ennemi les renvoyait.

Il y en a de toutes les professions

L'on trouve dans ce corps des hommes de toutes les conditions et de toutes les professions.

Deux souvenirs à ce sujet.

En Kabylie, dans un combat où un bataillon de la Légion avait été fort éprouvé, le médecin-major et son aide étaient parmi les morts. Plus personne pour donner des soins aux blessés très nombreux.

Le commandant rassemble le bataillon.

— Y a-t-il des médecins parmi vous? demanda-t-il.

Aussitôt neuf hommes se détachent des rangs et se présentent au chef.

Tous les neuf étaient reçus docteurs, venant des Facultés des quatre coins de l'Europe. Et tous firent leur métier de médecins et de chirurgiens en gens parfaitement expérimentés, habiles et dévoués.

Une rencontre

A une revue qu'il passait des bataillons de la Légion, le général de X... s'arrêta court devant un homme de belle tenue et d'aspect tout à fait martial, dont la figure l'avait frappé et remuait ses souvenirs.

— Eh ! mais... je vous ai vu quelque part ? demanda le général.

L'homme ne répondit que par un geste de dénégation.

— Mais si !... à coup sûr, votre figure ne m'est pas inconnue !.... Attendez donc ! à M....., si je ne me trompe.

— Non, mon général, fit le soldat.

Le général regarda fixement et passa outre, ne voulant pas pousser plus loin l'interrogation, mais bien convaincu qu'il ne se trompait pas et qu'il était en présence d'un personnage d'un rang élevé, rencontré par lui dans des circonstances dont il n'avait qu'un souvenir vague.

— Il a des raisons sans doute pour vouloir garder l'incognito, pensa-t-il ; inutile d'insister.

Quelques mois plus tard, il le retrouva grièvement blessé dans une ambulance. Il s'approcha de lui, s'enquit avec intérêt de ses besoins.

Et toujours la figure de l'homme lui rappelait quelque chose du passé.

Le blessé s'en aperçut, et, confidentiellement lui dit :

— Vous avez raison, mon général, j'ai eu l'honneur de vous voir autre part dans un temps meilleur, A. M..., en effet, j'étais au nombre des officiers qui avaient reçu l'agréable mission de vous faire les honneurs des palais de la ville.

— Le colonel K..., fit le général se souvenant tout à coup.

— Oui, mon général.] J'ai eu le malheur, dans un moment de folie, de manquer gravement de respect à un haut dignitaire, et l'Empereur m'a enlevé mon régiment et rayé des cadres. Désespéré, dépouillé, sans espoir de pardon, j'ai fui mon pays et suis allé là où l'on se bat, faire mon métier de soldat et mourir au service de la nation que j'ai et estime le plus après la mienne. Voilà, mon général, ma triste histoire. Si je revions, de cette blessure-là, ajouta-t-il, j'espère être plus heureux la prochaine fois?...

DIMINUTION DE L'OR

Un des plus éminents géologues de notre époque, le professeur Süss, de l'Université de Vienne, (Autriche), vient de faire, à propos de la discussion du budget dans la Chambre, les très intéressantes déclarations suivantes sur la production de l'or et sa diminution constante.

Après avoir constaté pour l'Autriche que les mines d'or constituaient autrefois pendant des siècles une importante source de revenus pour l'Etat, tandis qu'elles ne représentent plus qu'une somme infime dans le budget (20 kilogrammes d'or par an), il s'exprima à peu près comme suit :

D'après une estimation très correcte du professeur Locheer, un des champions de l'étalon d'or, l'industrie absorbe, tous les ans environ 99,000 kilogrammes d'or. Paris à lui seul a besoin de 700 kilogrammes pour la dorure. Ces chiffres augmentent tous les ans.

La dorure tue la monnaie

La production de l'or peut, par contre, être estimée pour l'année passée tout au plus à 185,000 kil., c'est-à-dire que l'industrie a absorbé l'année dernière les deux tiers de la production et il n'est resté pour le monnayage qu'un tiers. Or, voici ce qui arrive. D'année en année la production diminue tandis que les besoins de l'industrie augmentent. Si l'on admet que les choses continuent à se passer comme depuis une série d'années, c'est-à-dire que tous les ans l'industrie absorbe de 2 1/2 à 2 3/6 0/0 de plus, il est clair que dans dix ou quinze ans, la production de l'or suffira à peine à satisfaire les besoins de l'industrie, et qu'il ne restera absolument rien pour le monnayage. Voilà ce que l'on peut prédire avec certitude.

Péril prochain

Cet état de choses, on ne s'en rendra compte par aucun signe extérieur; seulement du jour où la production ne suffira plus, l'industrie se mettra à absorber la monnaie en cours. On achètera tous les ans tout autant de montres, on dorera tout autant de cadres, on continuera à faire des bagues de fiançailles en or, etc., et pour cela on fondra les monnaies existantes.

« Or, je vous prie de remarquer que l'agio sur l'or atteint dès maintenant 24 à 25 p. cent. Si l'on réfléchit que les Etats-Unis d'Amérique, dans les six années qui viennent de s'écouler, ont réussi non seulement à garder toute leur production d'or, mais encore à se faire payer par l'Europe, grâce à une balance commerciale favorable, une somme totale de 118 millions de dollars, on peut se rendre compte de ce qui nous menace. »

FAITS DIVERS

Incendie d'une église et de 30 maisons. — On écrit des Ardennes : « Revin, jolie petite ville de 3,000 habitants, sur la Meuse, entre Charleville et Givet, vient d'être terrifié par un incendie d'une violence inouïe, et qui a produit des résultats désastreux.

L'église, vieux monument à l'intérieur richement décoré, est enclavée dans un ancien couvent de dominicains, fondé au XVIIe siècle par le prince de Chimay ; le presbytère y attient également, ainsi qu'une école de filles et une trentaine de petites maisons. Lundi, 10 mai, vers 3 heures du matin, un incendie éclatait dans l'une d'elles, et se propageait avec une rapidité incroyable aux bâtiments adjacents.

En un instant, toute l'agglomération de bâtiments fut embrasée, les habits sacerdotaux, les vases sacrés étaient jetés par les ouvertures : les sœurs, surprises et affolées, s'enfuyaient; l'une d'elle aurait même infailliblement péri dans les flammes, sans le dévouement d'un courageux citoyen qui l'emporta dans ses bras.

Tout à coup, le clocher, dont la base est minée par les flammes et la croix qui le couronne, s'effondrent dans l'église avec un bruit épouvantable. Les cloches tombent à leur tour dans un brasier incandescent, où elles fondent, dit-on.

Des cris désespérés se font entendre : un ivrogne tient convulsivement une bouteille dont il a brisé le goulot; c'est de la teinture d'iode qu'il a absorbée.

Vers 10 heures du matin tout était terminé; les murs seuls restent debout.

Il n'y a pas eu de mort de personnes ; mais des accidents nombreux se sont produits.

La perte est évaluée à plus de 300.000 francs ; 40 ménages sont sans abri.

Le lieutenant-général Macé de la Roche, désarçonné par sa monture, vient de se casser la tête contre le pavé, à Burin. Ainsi disparaît de la scène l'un des principaux acteurs de la prise de Rome, qui eut lieu le 20 septembre 1870. Macé était là avec sa division, bombardant la *Porta Pia* et la muraille de la villa Bonaparte.

Lanza, Selle, Arnim, Bino et d'autres sont sortis de ce monde, et voilà que Gustave Macé de la Roche, le plus habile des généraux de l'armée italienne, et dont on escomptait les talents stratégiques, en cas d'une nouvelle guerre, périt sinistrement. Ce malheureux prit part à toutes les campagnes de Victor-Emmanuel ; il fut mêlé à tous les exploits de la révolution en Italie. De simple sous-lieutenant, il devint commandant en chef.

Ce furent ses troupes qui entrèrent les premières dans Rome en 1870. Macé de la Roche avait franchi la frontière des Etats-Pontificaux, à Ponte Félice, le 12 septembre de la même année, mais il fut arrêté momentanément dans sa marche par la résistance héroïque que lui opposa la petite garnison du fort de Civita-Castellana : une poignée de cent cinquante zouaves dévoués à Pie IX, tinrent en échec, pendant plusieurs heures, les lansquenets de Victor-Emmanuel.

Au moment où l'investissement de Rome fut complet, les troupes de Macé de la Roche furent lancées à l'assaut de la Ville éternelle ; après un engagement de courte durée, le général et ses troupes se précipitèrent tumultueusement dans la ville, sans tenir compte de la pose du drapeau blanc que, par ordre du Saint-Père, on avait arboré en signe de capitulation. Cette violation flagrante des lois de la guerre fut cause d'effusion inutile de sang et provoqua d'affreux désordres. L'assaut de Rome fut le dernier fait d'armes du général Macé de la Roche. En récompense, il reçut la décoration de grand-croix de la Couronne d'Italie.

Sa famille avait fait appeler un prêtre pour administrer au moribond les derniers sacrements ; le malheureux n'a pu les recevoir.

TRIBUNAUX

Nos lecteurs se souviennent de l'assassinat du curé de Saint-Sorlin et de l'arrestation d'une dame Delafontaine, d'Ambérieu (Ain), qui fut detenue arbitrairement et mise au secret sans l'ombre de preuves, et soumise aux plus révoltantes investigations.

Rendue à la liberté après une longue détention préventive, Mme Delafontaine, qui n'a même pu obtenir du juge d'instruction le nom de ses dénonciateurs, vient d'adresser au ministre de la justice la lettre suivante, que nous extrayons du *Nouvelliste de Lyon* :

Monsieur le ministre de la justice,

Je soussignée, Marie Delafontaine, épouse assistée et autorisée, ai l'honneur de vous exposer que, à la suite d'une tentative d'assassinat commise sur M. l'abbé Berger, curé de Saint-Sorlin (Ain), dans la nuit du 23 octobre 1885, j'ai été arrêtée, incarcérée et mise au secret pendant plus d'un mois.

J'ai été relaxée sans aucune autre forme de procès et sans que jamais ni moi, ni mon défenseur, ni ma famille, ni tous les honnêtes gens qui s'intéressaient à ma cause aient pu savoir pourquoi j'avais été arrêtée.

J'ai demandé au chef du parquet de Belley, ce qui est mon strict droit, le nom de mon dénonciateur ; je ne puis l'obtenir.

Je viens donc, monsieur le ministre, vous déclarer, au nom de la justice et de la loi — que vous connaissez mieux que moi — que j'entends poursuivre, en les rendant responsables les auteurs de l'inique dommage causé à moi et à ma famille.

On prétend — je ne l'affirme pas — que M. le juge d'instruction qui a mené toute l'affaire n'avait même pas qualité pour l'instruire.

Je compte sur toute votre bienveillante intervention pour obtenir satisfaction dans le plus bref délai ; car j'entends, le cas échéant, poursuivre même en déni de justice si j'y suis forcée.

Je veux, selon mon droit, une réparation éclatante du scandale injuste, et de la tentative de déconsidération générale, dont moi, commerçante honorable, je suis la victime en même temps que mon mari et nos pauvres enfants.

Agréez, etc...

Le prêtre hors la loi

Vervins, 19 mai. — Il y a quelques jours, M. l'abbé Delahaye, curé de la paroisse d'Iviers (Aisne), traversant le village de Besmont, fut insulté par un groupe d'élèves de l'école laïque. A bout de dix minutes, l'abbé Delahaye, jugeant qu'il fallait en finir, donna une claque au chef de la bande et s'éloigna. Dès le lendemain la presse de gauche du pays dénonçait l'attentat et demandait l'arrestation immédiate du prêtre. Mais les parents du gamin corrigé refusèrent de porter plainte, estimant que leur fils avait reçu une correction méritée. Ce fut le procureur de la République à Vervins qui prit l'initiative d'une poursuite.

Devant le tribunal, deux ou trois radicaux prétendirent que, « le jour du crime », l'abbé Delahaye était « en état d'ivresse. » De nombreux certificats attestèrent la sobriété de ce prêtre, et son médecin déclara qu'il était d'une complexion si délicate que le vin lui était interdit et qu'il ne buvait que de la bière coupée d'eau. Il n'importe. Le procureur a requis une condamnation sévère et le tribunal a condamné l'abbé Delahaye à seize francs d'amende.

L'accident de Roquebrune

Paris, 20 mai. — La cour d'appel d'Aix a acquitté M. Didelot, chef de gare de Roquebrune, condamné à 15 mois de prison pour l'accident de Monaco.

MM. Roche et Duc-Quercy en appel

Paris, 20 mai. — Aujourd'hui a été appelé devant la 3e Chambre de la Cour, l'appel interjeté par Roche et Duc-Quercy contre le jugement de compétence du tribunal de Villefranche. L'audience était présidée par M. Paithé ; l'avocat-général Cénac occupait le siège du ministère public.

Après l'interrogatoire, le président a résumé l'affaire ; il fait l'historique de la loi de 1881 sur la presse.

Le défenseur de Duc-Quercy a reproché au gouvernement d'avoir poursuivi les grévistes de Decazeville quand il n'avait pas sévi contre ceux d'Anzin.

Me Laguerre dit que les cent mille voix des électeurs de Paris ont fait justice et que l'article 414 Code pénal n'est pas applicable. En terminant Me Laguerre a parlé de comédie judiciaire. Ces paroles provoquent un incident et des explications. M. Millerand, défenseur de Roche, développe la même thèse que Me Laguerre.

L'avocat général prononce un réquisitoire très-vif. Après délibération, la cour prononce un arrêt qui confirme la compétence du tribunal correctionnel, déboute les appelants de leur appel et les condamne aux dépens.

Toujours la « France juive »

Après les duels, les procès en diffamation. M. Drumont, l'auteur de l'ouvrage intitulé la *France juive* dont on a tant parlé en ces derniers temps, est assigné à la requête de M. René Mer, publiciste à Alzer. M. Mer qui déclare n'être pas juif, mais appartenant par sa naissance tout au moins, sinon par ses convictions, à la religion catholique romaine, se plaint d'avoir été diffamé à la page 48 du deuxième volume de M. Drumont et réclame à celui-ci 50,000 francs à titre de dommages et intérêts.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les assassins de M. Watrin

Paris, 21 mai. — M. le ministre de la justice a transmis hier à la cour de cassation les pièces de la procédure de l'affaire de Decazeville ; la cour se trouve ainsi saisie de la demande du procureur général de Montpellier tendant au renvoi, pour cause de suspicion légitime, devant une cour d'assises autre que celle de l'Aveyron, des nommés Lescure, Granier, Souquières, Chaptal et autres, accusés de l'assassinat de M. Watrin.

MM. Clovis Hugues, Camélnat et Boyer à Reims

Reims, 21 mai. — MM. Clovis Hugues, Camélinat et Boyer, députés, viendront prochainement à Reims faire une série de conférences.

L'expulsion des princes

D'après l'*Autorité*, journal de M. de de Cassagnac, il est dès à présent certain que M. le comte de Paris ne pourra pas rentrer en France.

D'autre part on lit dans la *Lanterne* :

« Le principe de l'expulsion est admis ; c'est sur le mode d'application que l'accord n'est pas encore fait, l'expulsion se fera-t-elle par un simple décret, ou un projet de loi sera-t-il déposé par le gouvernement, telle est la question qui sera résolue dans un prochain conseil. »

Mort d'un général

Paris, 21 mai. — Le général Brunot de Rouvre est mort hier, à l'âge de 74 ans, enlevé en quelques heures par une fluxion de poitrine.

Ancien élève de l'Ecole de Saint-Cyr, ancien officier d'état-major, il était chef d'escadron au moment de la guerre d'Italie et fit partie pendant six ans du corps d'occupation de Rome.

En 1880, le gouvernement de la Défense nationale lui confia les fonctions de chef d'état-major du 19e corps à l'armée de la Loire.

Après la guerre, il eut le commandement de la subdivision du Gard, puis de l'Hérault, qu'il résigna pour rester inspecteur général de gendarmerie jusqu'à son entrée au cadre de réserve, en 1877.

Il était officier de la Légion d'honneur, chevalier des ordres de Léopold de Belgique et du Medjidié, commandeur de Pie IX.

Les Turcs et les Grecs

Athènes, 21 mai. — On mande de Larisse que les turcs ont attaqué plusieurs postes grecs qui ont dû être renforcés. Cette attaque a eu lieu tandis que la Grèce arrêtait la marche de ses troupes vers la frontière et prenait ses dispositions pour ramener ses lignes en arrière.

On craint qu'un conflit ne puisse pas être évité si les Turcs ne donnent pas des ordres rigoureux à leurs troupes sur la frontière.

M. Tricoupis présentera au Roi, demain, la liste des nouveaux ministres.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Mort de Mgr l'évêque du Puy

Paris, 21 mai. — Monseigneur l'évêque du Puy est mort.

La question grecque

Londres, 21 mai. — Une dépêche d'Athènes signale la satisfaction causée en Grèce par le vote de la Chambre ; elle espère, avec le ministre Tricoupis, que la question grecque sera promptement réglée.

Athènes, 21 mai. — Le cabinet grec est constitué. M. Tricoupis en a la présidence avec le portefeuille des finances.

On signale une agression des Turcs sur la frontière. M. Tricoupis a ordonné la démobilisation.

Les projets de M. Gladstone

Londres, 21 mai. — Les journaux tory continuent à prédire l'échec du projet irlandais de M. Gladstone.

Grève à Cholet

Cholet, 21 mai. — Une nouvelle grève de tisseurs vient de se déclarer à Cholet à la suite du refus des fabricants de maintenir l'ancien tarif.

FOIRE DE ROUBAIX 1886

Hippodrome roubaisien. — CIRQUE PENINSULAIRE. — Samedi 22 mai 1886. Spectacle offert aux dames. Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas; deux dames ne paieront qu'une place. — ALADIN ou la Lampe merveilleuse, grande pantomime féérique en sept tableaux. Débuts des célèbres Mandolinistes. Pour la 2e fois, double trapèze, par les frères Martinetti. — Prix des places : fauteuils, 3 fr.; pourtour, 2 fr., Premières galeries, 1,25. Deuxièmes galeries, 60 centimes. — Pour la location et les abonnements, s'adresser à l'hippodrome, bureau du gérant.

MENAGERIE REIDENBACH. — La plus vaste ménagerie du monde, comprenant plus 150 animaux, tels que, lions, tigres royaux, léopards, panthères, jaguars, ours noirs, ours blancs, singes, serpents, crocodiles, etc. etc. Tous les soirs à huit heures et demie, grande représentation par le dompteur Reidenbach dans la cage des fauves.

MAISON

BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne, ivoire, nacre, etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, couteaux-poignards, couteaux de poche fins, etc.

Réparations et repassage tous les jours.

EMPRUNT DE CUBA

Sur le montant de l'Emprunt décrété le 10 mai 1886, pour le remboursement de la dette flottante et la conversion des titres actuels de Cuba.

Il est émis

340.000 Billets hypothécaires de 500 fr.

GARANTIE de l'Espagne *à laquelle s'ajoutent : 1° la garantie spéciale du produit des douanes, du timbre et des contributions de Cuba, et 2° l'exemption de tous impôts.*

Intérêt annuel : 30 fr. payables trimestriellement par 7 f. 50, en France (Banque de Paris et des Pays-Bas), en Espagne et en Angleterre.

Remboursement à 500 fr., en 50 ans, par tirages trimestriels, aux mêmes caisses.

Prix 422 FRANCS (Jouissance 1er juin)

Savoir : 50 » » en souscrivant ; 95 50 à la répartition ; 145 50 du 1er au 15 juillet ; 131 » » du 10 au 15 août.

Un coupon spécial de 10 fr. pour intérêt du 1er juin au 1er oct. sera déduit du terme à payer le 15 août qui sera ainsi réd. à 121 f.

Les souscripteurs peuvent se libérer par anticipation au taux de 6 0/0. L'escompte, à la répartition, est de **2** *fr.* **50** *par titre.*

L'obligation ressort ainsi à **419 fr. 50**, prix correspondant à un revenu, amortissement compris, de **7.32 0/0**.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE, LE MARDI 25 MAI 1886

A PARIS : Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, r. d'Antin

A L'ÉTRANGER : Madrid, Barcelone, Genève, Bruxelles.

La cote officielle sera demandée. 12761

BIBLIOGRAPHIE

LES SŒURS MAÇONNES. — Mystères de la Franc-Maçonnerie des Dames, dévoilés par Léo Taxil. Un fort volume. — Prix : 3 fr. 50. Editeurs : Letouzey et Ané, 51, rue Bonaparte, Paris.

Beaucoup de personnes croient que la Franc-Maçonnerie se borne à recruter des hommes et s'imaginent ainsi que les Frères Trois-Points n'ont pas de Sœurs. Il n'en est rien pourtant; les Loges de dames existent bel et bien, annexées aux Loges d'hommes et servent aux « amusements mystérieux » ; c'est par cette expression même que les sectaires désignent les séances secrètes où les Sœurs Maçonnes ouvrent à leurs dignes Frères les portes de leurs temples.

D'après l'évaluation de M. Léo Taxil, les Loges françaises, dans la proportion de soixante pour cent, sont, à cette heure dédoublées, ou, pour nous servir du terme officiel, « pratiquent l'Adoption » ; ce qui revient à dire que, indépendamment des 400 et quelques Loges d'hommes, la France compte environ 250 Loges de femmes, établies surtout dans les grandes villes.

Avec un véritable courage, l'auteur des *Frères Trois-Points* dénonce à l'indignation publique cet état de chose qui ne fait que s'aggraver chaque jour. Et certes, il faut savoir gré à M. Léo Taxil d'avoir démasqué la secte jusque dans ses plus honteuses turpitudes. On ne connaissait jusqu'à présent que la théorie de la « morale indépendante » ; maintenant, sa mise en pratique est révélée, et il y a lieu d'espérer qu'en présence du péril imminent qui menace les familles, les honnêtes gens secoueront leur torpeur et sauront faire leur devoir.

Les horreurs que révèle M. Léo Taxil dépassent tout ce que l'on peut imaginer; il y a, dans son livre, un chapitre qui a même dû être publié en latin, tant est grande l'ignominie des sectaires. N'importe, les onze autres chapitres, publiés en français, suffiront pour édifier le public, malgré les réticences et les demi-mots de l'auteur.

On se demandera à la lecture de ce nouveau volume, s'il est possible que la Maçonnerie soit tolérée par les gouvernements, quels qu'ils soient.

En effet, on ne saurait sortir de ce dilemme : ou les révélations de M. Léo Taxil sont des mensonges; et alors, comment, depuis bientôt six mois, n'a-t-il pas encore été poursuivi comme calomniateur par les présidents des Loges dont il a imprimé les noms ? pourquoi la presse maçonnique, au lieu de prouver l'innocence des sectaires, se borne-t-elle à traiter le converti de faux-frère, de traître, ayant violé ses serments? Cela n'est pas répondre; car, les faits divulgués n'étant pas niés, il est clair que secouer un joug infâme est un acte méritoire, et non une conduite répréhensible. — Ou bien, M. Léo Taxil révèle la vérité; et alors, comment la police n'intervient-elle pas pour fermer les Loges, à l'instar des plus mauvais lieux ?

Ce nouveau livre, *Les Sœurs Maçonnes*, se recommande surtout aux conservateurs militants, aux hommes d'action, à quiconque se sent l'énergie nécessaire pour la propagande, à tous les honnêtes gens qui ont à cœur de désabuser le peuple, victime aveugle de la plus abominable des sociétés secrètes.

Nous rappelons, en terminant, que *Les Frères Trois-Points* en sont à leur vingt-deuxième édition, et que *Le Culte du Grand Architecte* en est à sa dix-septième.

Chaque volume se vend séparément. On peut se procurer *Les Sœurs Maçonnes* et les autres ouvrages de Léo Taxil chez les principaux libraires, ou bien en envoyant un mandat-poste de trois francs cinquante par volume aux éditeurs : Letouzey et Ané, 51, rue Bonaparte, à Paris.

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Mercerie, Lingerie, Chapellerie

ET DIVERS

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE, ETC. 3

MERCERIE EN GROS

A LA NAVETTE D'OR

7, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

FOURNIER-CHIEUS

Articles recommandés : Bonnetterie, cravates, foulards, corsets, rubans de soie, cotons et laines à tricoter. — Bijouterie, deuil et doublé. Dépôt de gilets de chasse du Sanderre. 513

FACQUES-LEDUC

6, rue du Curé, 6, Roubaix

MERCERIE-GANTERIE

ARTICLES DE PARIS, PARFUMERIE FINE

BONNETERIE, LINGERIE ET COTON

SPÉCIALITÉ DE JERSEY 514

AUX FABRIQUES PARISIENNES

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix

Grande spécialité de trousseaux et layettes. Lingerie et broderie en tous genres.

Dépôt de broderies à la main de Nancy et des Vosges.

Spécialité de linge brodé et cousu à la main. — Prix exceptionnels. 515

CHEMISES EN TOUS GENRES

GROS ET DETAIL

Il y a toujours en magasin choix considérable de chemises unies et brodées, lavées à neuf. Rayon spécial de mérinos de Reims, en 1 m. de large, à partir de 1 fr. 10 et au-dessus. Mérinos pour deuil en 180. Faux cols et manchettes, pour hommes et pour dames. Gants de peau.

VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue 516

FABRIQUE DE CHAPEAUX

Feutre et Soie

Pierre SEGARD

40, Rue Saint-Pierre, angle de la rue de l'Ermitage

ROUBAIX 517

Fabrique de Pompes en tous genres

EN FONTE, PLOMB ET CUIVRE

Fabrique de tuyaux en plomb et étain. Spécialité de pompes à bière.

Auguste SAVART

33, rue du Moulin de Roubaix et rue du Général Chanzy

ROUBAIX 518

LEMAY, changeur

55, rue des Champs, 55, Roubaix

Achat et vente au comptant des obligations aux bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers. Seule maison de change ne traitant pas les opérations de spéculation, de jeu, c'est à dire le terme et où les clients trouvent toutes les listes de Bruxelles, d'Anvers, etc., tirages parus à ce jour ou tirages nouveaux. Bureaux ouverts de 8 h. matin à 7 h. soir. Dimanches et fêtes exceptés. 520

Photographie ELKAN

Rue Pellart, 74

Portraits émaillés en tous genres. Spécialité de grands portraits au charbon. Photo-peinture, photo-miniature.

Grands portraits peints à l'huile, depuis 30 francs. 519

PAPIERS ET SACS

Montens-Deschauwer

127, RUE DAUBENTON, ROUBAIX

PAPIER EN TOUS GENRES 521

DELGRANGE-BELMALME

ébéniste

Rue Saint-Joseph, 72 bis, Roubaix

(Près l'église des Pères)

Fabrique et magasin de meubles en tous genres, ouvrage garanti. — Réparations de meubles soignées. 523

SPÉCIALITÉ DE DEUIL

CHAPEAUX, BONNETS

CRÊPE ANGLAIS

PHILIPPART

Rue de Lannoy, 27, Roubaix 528

FRANÇOIS DELOMBAERDE

Horticulteur à Mouveaux

Arrangement et entretien de jardins et parcs, par abonnements ou à la journée. Taille d'arbres, fauchage et entretien des pelouses. Arbres et plantes de toutes espèces. Fleurs coupées, bouquets et couronnes en tous genres. Dépôt de terre de Bruyères et de Purcet de bonne provenance. — Il suffit d'écrire pour être servi de suite. 527

ZURICH, Cie d'assurances contre les accidents. Polices individuelles contre les accidents de toute nature et collectives avec garantie de la responsabilité des patrons. — La Cie Zurich a pris part au règlement de la catastrophe du 5 novembre 1883, et elle a indemnisé les victimes de l'explosion du 15 décembre 1884. Elle règle annuellement, à Roubaix, près de 300 sinistres.

Direction particulière : M. L. DUTHOIT

17, rue St-Vincent de Paul. 531

COMMERCE

LAINES

LES VENTES D'ANVERS

Anvers, 20 mai, 4 h. 40 soir.

1932 balles laine ont été mises en vente. Tout a été vendu. L'animation est considérable. Il y a une hausse de cinq à dix centimes sur la séance précédente.

Prix du peigné moyen, de 5.25 à 5.40. Belle laine, 5.75.

ANVERS, 20 mai.

De gré à gré il a été traité aujourd'hui 288 balles de laine de La Plata suint et 33 balles Australie dito.

ANVERS, 19 mai.

Enchères de laines. — 1re séance. — On a offert 1.040 balles Buenos-Ayres et 50 balles Montevideo. Total 1.090 balles toutes vendues.

Choix mauvais, composé de petites Rivières. Acheteurs très nombreux. Enchères excitées. Hausse faite hier confirmée et souvent dépassée, équivalente à 20 centimes sur les cours des enchères de février. La plupart des achats sont faits par le peigne français.

E. KARCHER.

Le Havre, 21 mai, 9 h. 10 matin.

(Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy)

On a vendu hier 381 balles de La Plata, de fr. 140 à 160 et 260 balles de Russie, à fr. 130.

LE HAVRE, 20 mai.

On a traité 143 balles de laine de Montevideo, à fr. 160 les 100 kil.; 62 b. dito, à fr. 167.50; 185 b. Buenos-Ayres, à fr. 160; 22 b. dito, à fr. 140; 35 b. dito, de fr. 145 à 150; 20 b. dito, de fr. 135 à 140; 140 b. du Pérou, à fr. 137.50.

MELBOURNE, 7 avril.

Rapport de MM. R. Goldsbrough et Cie. — Comme toujours, à cette époque de l'année, les transactions sont comparativement de peu d'importance sur notre marché ; les livraisons des bons lots étant terminées il ne reste plus que les lots de peaux de laine dégraissée des marchandise des campagnes de l'intérieur. Les offres du mois passé n'ont pas fait exception à la règle générale; nous pouvons donc transmettre aux vendeurs un compte-rendu exact des prix courants : Sur 2.666 balles en catalogue, 2.253 ont été placées ; les prix obtenus étant de 1/2d par lb environ en dessous de ceux du mois dernier ; pour les suints ordinaires on a réalisé depuis 6d jusqu'à 7 1/2 et pour les dégraissées moyennes, de 12 à 13 1/2d per lb. Les acheteurs sont nombreux, et la concurrence assez active. Nos rapports des campagnes de l'intérieur annoncent une secheresse dans la plus grande partie des prairies ; dans quelques districts des Nouvelles-Galles du sud, les pluies sont ardemment désirées, attendu que l'herbe et l'eau deviennent rares, et l'état des laines s'aggrave de jour en jour ; même dans les localités les plus favorisées un changement de temps serait favorable pour la consommation d'herbe nécessaire aux petits agneaux.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 21 mai.

Ventes : 475 balles. Marché ferme.

LIVERPOOL, 21 mai.

Ventes : 10,000 balles. Marché ferme.

NEW-YORK, 20 mai.

Middling Upland, 9 5/16. Ventes 2,000 balles.

Middling américain : à New-Orléans 8 7/8; Savannah, 8 11/16.

LE HAVRE, vendredi 21 mai.

(Dépêche spéciale)

	20 mai 11 h.	20 mai 4 h.	21 mai 11 h.		20 mai 11 h.	20 mai 4 h.	21 mai 11 h.
Mai...	56 -/-	56 -/-	55 1/2	Nov..	58 1/6	58 1/2	58 3/4
Juin.	56 -/-	56 1/4	55 1/2	Déc..	58 1/2	58 3/4	59 -/-
Juill.	56 1/2	56 3/4	57 -/-	Janv.	58 5/8	58 7/8	59 1/4
Août.	57 -/-	57 1/4	57 1/2	Fév..	58 7/8	59 1/8	59 1/2
Sept.	57 1/2	57 3/4	58 -/-	Mars.	-/-	-/-	-/-
Octo.	58 -/-	58 1/4	58 1/2	Avril.	-/-	-/-	-/-

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange

NEW-YORK, jeudi 20 mai (Clôt.)

Ventes : 82,000 balles. Marché soutenu.

Recettes 2,000 balles, contre 7,000 en 1885, et 300 en 1884.

Total de la semaine : 29,000 balles, contre 5,300 en 1885 et 4,200 en 1884.

Mai.....	9 19	Septembre.	9 22	Janvier....	9 14
Juin.....	9 19	Octobre....	9 07	Février....	9 24
Juillet....	9 30	Novembre..	9 03	Mars.....	-.-
Août.....	9 38	Décembre..	9 05	Avril.....	-.-

LE HAVRE, 20 mai.

Midi. — La dépêche des Etats-Unis relatait une baisse de 1/16 à Memphis, et une avance de 1/16 à New-York.

Les futurs étaient améliorés de 4 à 8 points à New-York et de 4 à 10 points à New-Orléans.

Le bulletin des ventes, arrêté à midi, comporte 241 balles dont 221 balles Amérique et 20 de l'Inde.

4 heures. — A Liverpool ventes 12.000 b.

A New-York, à l'ouverture, marché en hausse de 2 et 3 à 1 point.

Ici, la demande est restée sans élan, cependant les prix se sont raffermis en raison des bons avis extérieurs. Le prix du très ordinaire Louisiane devait se voir à fr. 61.50.

En livrable nous n'avons rien noté.

Le terme, au début en reprise de 25 c. était, en clôture, en hausse nouvelle de la même valeur.

Le bulletin des ventes, arrêté à 4 heures, comporte 341 balles dont 321 balles Amérique et 20 balles de l'Inde.

LIVERPOOL, 20 mai.

10 heures 50. — Ventes 12.000 balles. Bonne demande à prix fermes.

Importations 5.000 balles.

Futurs, hausse 2/64 den., soutenus.

12 heures 20. — Ventes 12.000 balles. Bonnes affaires à prix raidissants.

Futurs fermes à la hausse.

Hier, il a été traité 2.000 balles en plus du chiffre indiqué.

2 heures 42. — Ventes 12.000 balles dont 11.000 b. pour la filature. Amérique, bonnes affaires, à prix raidissants. — Surate, soutenus, avec une bonne demande.

BOMBAY, 16 mai.

La t